Compte rendu de commission voirie du 10 septembre 2024

Lieu: salle Hansi Mairie de Colmar

Etaient présent : Jérôme Lecarpentier, Philippe Scheibling, Frederic Hilbert, Eloi Desseigne, Denis Hamman et Marc Lagarde.

Frederic Hilbert se propose de faire une demande pour une boite de cartes « Colmar Agglo à Vélo ». Nous avons bien eu le message du 12.09, que la boite sera déposée au local, merci!

Ordre du jour

- 1. Bilan FAV
- 2. Feedback ruches
- 3. Aménagements voirie
- 4. Véliscussion

Bilan FAV

- Constat : les propositions du CADRes du 4 juin n'ont pas été prises en compte
- Les pistes cyclables ne sont plus praticables et/ou dangereuses
- Impression que la FAV et la ville se renvoient la responsabilité
- Décision : adresser la présentation CADRes à JL afin qu'il aborde ce point avec le DG FAV semaine prochaine. (ED fait le 11.9)
 - L'idée est une réunion tripartite : Colmar, Parc Expo et CADRes prochainement. Lieu, date et heure à communiquer par JL. Idéalement après 16h, jour de semaine.

Feedback ruches (service de stationnement à vélo)

- Ne fonctionne pas. Un regroupement de plusieurs villes, dont Colmar, a adressé une mise en demeure à l'organisme. Attente d'une issue favorable.
- En attendant la ville propose 72 places de parking gratuites et sécurisées au parking de la montagne verte. Espace vidéosurveillé et fermé la nuit. Si nous pouvions avoir le communiqué de presse de Colmar à ce sujet (FH), nous pourrions communiquer à nos adhérents et sur notre site (https://www.cadrescolmar.org)

Aménagement voirie

 Nouveau sens unique, rue des 3 épis, avec contre sens cyclable. Très bel aménagement, dommage qu'il y ait une interruption au milieu (question de sécurité). FH rappelle que le sens unique est une contrainte pour les voitures. La recommandation pour les cyclistes en contre sens est d'emprunter la rue des Taillandiers puis rue Charpentiers ou Tonneliers dont l'enrobé sera refait prochainement, sinon par rue Vernier.



 Principe de rue cyclable (ou vélo rue): les cyclistes sont prioritaires. JL propose de tester cette signalisation sur la rue Roesselmann, (comme déjà mis en oeuvre sur le pont des cheminots) et de mettre ce point divers de la commission circulation du 11 septembre. Ce principe pourrait également être étendu à la rue des ancêtres, dans le sens Est → Ouest ne bénéficiant pas de piste cyclable.



 Mise à jour du tableau des aménagements demandés, prévus et/ou réalisés dans la période.

Véliscussion

- Concept proposé par le CADRes Colmar
- Le principe est de réunir les adhérents à vélo, pour une balade qui emprunte soit un aménagement cyclable sécurisé existant, soit pour souligner une situation non satisfaisante, nécessitant une amélioration. A l'issue de cette balade on se retrouve autour d'une bière pour papoter.
- La 1^{ère} véliscussion est partie du Lycée Camille See pour finir au Grillen et a empruntée un itinéraire sécurisé, existant.
- Le 2^{ème} véliscussion, jeudi 19 septembre, mettra en avant une situation non satisfaisante pour les deux roues sur la route de Rouffach, entre l'usine Ricoh et l'entrée dans Colmar.
 - o Remarques de la ville :

- Oui, la route de Rouffach n'est pas satisfaisante mais ce n'est pas la seule, certains endroits sont bien plus prioritaires et sont d'ailleurs déjà prévus et/ou engagés à l'image de la Rue Stanislas, puis de la 5ème Division Blindée ou de la République.
- Concernant la route de Rouffach, difficile de faire des rustines, c'est toute la route qui doit être réaménagée, nécessitant un budget conséquent. Il faudra patienter et attendre que cette route soit à refaire dans quelques années.
 - En attendant un compromis peut être trouvé sur un itinéraire parallèle, à l'ouest: Chemin agricole qui part de l'usine Ricoh et qui donne sur le bio-pôle, rue de Herlisheim → 678 m d'enrobés à reprendre. JL regarde quelle entité à la responsabilité de cet endroit: Colmar agglo, ville ou CEA?
 - Un projet d'itinéraire alternatif existe également à l'est via le chemin des Maquisards selon PS. Une proposition est faite aux élus pour limiter l'usage de ce chemin afin de le réserver aux modes doux, à l'usage agricole et aux riverains, en plus du renouvellement de la couche de roulement. Ce projet sera mis en œuvre en 2025 s'il est retenu.

Prochaine réunion le mardi 3 décembre à 16h, à la Mairie de Colmar.